

2.8 Insertion des apprentis du CAP au BTS

Les formations professionnelles et post-baccalauréat de niveau certificat d'aptitude professionnelle (**CAP**) à brevet de technicien supérieur (**BTS**) peuvent être préparées par voie scolaire (en tant que lycéen professionnel ou étudiant) ou en apprentissage (en tant qu'apprenti).

Parmi les apprentis inscrits en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS en 2021-2022, 38 % sont toujours inscrits en études en France l'année suivante ► **figure 1**. Ce **taux de poursuite d'études** est stable pour la troisième année consécutive. Parmi les 62 % qui ne sont plus en études l'année suivante, 67 % occupent un emploi salarié en France en janvier 2023, six mois après leur sortie d'études : 63 % dans le secteur privé et 4 % dans le secteur public ► **figure 2**. Les 33 % restants sont dans une autre situation, par exemple en emploi indépendant, au chômage ou à l'étranger. L'emploi occupé est un emploi à durée indéterminée (CDI ou fonctionnaires) dans 60 % des cas ► **figure 3**. Le **taux d'emploi salarié** privé à six mois des apprentis sortis du système éducatif après une formation de niveau CAP à BTS oscille entre 60 % et 65 % pour les générations sorties entre 2019 et 2022. Les taux d'insertion plus élevés des apprentis que ceux des lycéens professionnels après une formation de niveau CAP à BTS s'expliquent notamment par des profils initialement différents des jeunes issus de ces deux voies.

Six mois après la sortie d'études, les hommes sortis d'apprentissage en 2022 sont un peu plus en emploi salarié que les femmes (68 % contre 66 %) et lorsqu'ils sont en emploi, davantage en emploi à durée indéterminée (CDI ou fonctionnaires) : 61 % contre 58 %. Le taux d'emploi à six mois des sortants d'apprentissage après un brevet professionnel (**BP**, 78 %) est supérieur à celui des sortants de BTS (70 %), de **baccalauréat professionnel** (69 %) ou de CAP (62 %). Quel que soit le niveau de diplôme préparé, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés est meilleure que celle des jeunes n'ayant pas obtenu leur diplôme (+11 points en moyenne). Cependant, plus le niveau de diplôme préparé est élevé, plus cet écart est faible (il varie de +15 points après un CAP à +8 points pour les sortants d'études après un BTS).

Deux ans après la sortie d'études, 71 % des apprentis sortis en 2021 sont en emploi salarié privé, en progression de 6 points par rapport à la situation six mois après la sortie ► **figure 4**. Le taux d'emploi salarié privé des apprentis en BP sortis d'études en 2021 est similaire six mois ou deux ans après leur sortie de formation alors que pour les apprentis en bac professionnel ou CAP, le taux d'emploi augmente fortement entre ces deux échéances. Ainsi, deux ans après la sortie d'études, le taux d'emploi salarié privé des apprentis sortis d'études en 2021 après un baccalauréat professionnel se rapproche de celui des apprentis sortis d'études après un BP ou un BTS. ●

► Définitions

Le **taux de poursuite d'études** est la part des personnes poursuivant leurs études, que ce soit en apprentissage ou en voie scolaire, dans le secondaire ou le supérieur, en France, parmi les personnes en dernière année de formation.

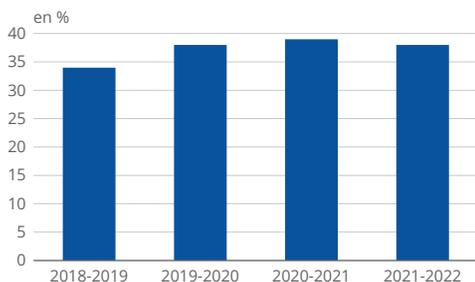
Le **taux d'emploi salarié** à x mois est la part des personnes occupant un emploi salarié en France 6, 12, 18 et 24 mois après la sortie d'études parmi celles en dernière année de formation et ne poursuivant pas d'études en France à la rentrée suivante. Ces deux indicateurs sont calculés à partir du dispositif Inserjeunes (voir Sources).

CAP, BTS, BP, baccalauréat professionnel, emploi au sens du BIT : voir Glossaire.

► Pour en savoir plus

- « Depuis 2018, l'apprentissage s'ouvre massivement aux formations du supérieur et des services », in Formations et emploi, coll. « Insee Références », édition 2025.
- « L'insertion des jeunes après une formation en voie professionnelle », Depp.
- « Insertion professionnelle des apprentis de niveau CAP à BTS deux ans après leur sortie d'études en 2021 », Dares Résultats n° 42, juillet 2024.
- « L'insertion professionnelle des apprentis de niveau CAP à BTS 6 mois après leur sortie d'études en 2022 », Dares Résultats n° 72, décembre 2023.

► 1. Taux de poursuite d'études des apprentis en dernière année de formation professionnelle, par année scolaire



Lecture : 38 % des apprentis en dernière année d'une formation professionnelle d'un niveau CAP à BTS pendant l'année scolaire 2021-2022 poursuivent des études en France à la rentrée suivante.

Champ : France hors Mayotte, apprentis inscrits en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS.

Sources : Dares-Depp, Inserjeunes.

► 2. Taux d'emploi salarié à 6 mois des apprentis sortant d'études, par année de sortie



Note : La prise en compte de l'emploi public induit une rupture de série entre les sortants 2021 et 2022, à la fois sur l'emploi privé et sur l'emploi public.

Lecture : 6 mois après leur sortie d'études en 2022, 67 % des apprentis d'un niveau CAP à BTS sont en emploi salarié en France.

Champ : France hors Mayotte, apprentis inscrits en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS sortant d'études, emplois salariés au sens du BIT.

Sources : Dares-Depp, Inserjeunes.

► 3. Insertion des apprentis en dernière année de formation professionnelle en 2021-2022 selon le sexe, l'obtention du diplôme et le niveau de diplôme préparé

Caractéristiques	Taux de poursuite d'études	Répartition des sortants d'études	Taux d'emploi salarié à 6 mois des sortants d'études	Répartition par type d'emploi		
				CDI ou fonctionnaires	CDD ou intérim	Autres types de contrat
Ensemble	38	100	67	60	36	4
Femmes	37	36	66	58	38	4
Hommes	38	64	68	61	35	4
Diplôme obtenu ¹	46	70	73	62	34	4
Diplôme non obtenu ¹	28	30	62	56	41	3
CAP, dont :	45	26	62	56	39	5
Obtenu	51	nd	67	58	37	5
Non obtenu	27	nd	52	51	44	5
Autre niv. équiv. CAP	25	12	65	63	33	4
Bac professionnel, dont :	41	9	69	58	37	5
Obtenu	45	nd	73	60	35	5
Non obtenu	23	nd	61	54	43	3
Brevet professionnel, dont :	19	10	78	71	25	4
Obtenu	15	nd	82	76	21	3
Non obtenu	27	nd	73	61	36	3
Autre niveau bac	24	12	67	55	41	4
BTS, dont :	42	23	70	60	37	3
Obtenu	48	nd	75	61	36	3
Non obtenu	29	nd	67	57	40	3
Autre niveau bac+2	44	8	67	62	34	4

nd : non disponible.

¹ Uniquement pour les apprentis préparant un CAP, un baccalauréat professionnel, un brevet professionnel ou un BTS.

Lecture : 62 % des apprentis en CAP sortant d'études en 2022 sont en emploi salarié en France 6 mois après leur sortie.

Champ : France hors Mayotte, apprentis inscrits en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS, emplois salariés au sens du BIT. **Sources :** Dares-Depp, Inserjeunes.

► 4. Taux d'emploi salarié privé à 6 et 24 mois des apprentis sortant d'études en 2021



Lecture : 65 % des apprentis d'un niveau CAP à BTS sortant d'études en 2021 sont en emploi salarié privé en France 6 mois après, contre 71 % 24 mois après.

Champ : France hors Mayotte, apprentis inscrits en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS sortant d'études, emplois salariés au sens du BIT. **Sources :** Dares-Depp, Inserjeunes.